



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 02 juin 2025

### Délibération N° 25/18

Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration  
du 10 avril 2025

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE D'URBANISME ET D'ENERGIE DE LA CORSE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IVème partie,
- VU la Délibération n°10/064 AC de l'Assemblée de Corse, modifiant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices,
- VU la Délibération n°12/163 AC de l'Assemblée de Corse, précisant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices,
- VU la Délibération n°24/031 CP de la Commission Permanente de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2024 approuvant la modification des statuts de l'Agence d'Aménagement Durable, de Planification et d'Urbanisme de la Corse,
- VU la Délibération n°25/020 AC de l'Assemblée de Corse du 27 février 2025 prenant acte du document d'orientations Budgétaires de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025,
- VU la Délibération n°25/043 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2025 adoptant le budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025.

**VU** la Délibération n°25/07 du Conseil d'Administration de l'AUE du 4 avril 2025, prenant acte du document d'orientations Budgétaires de l'AUE pour l'exercice 2025,

**VU** la Délibération n°25/11 du Conseil d'Administration de l'AUE du 10 avril 2025, adoptant le Budget Primitif de l'AUE pour l'exercice 2025.

**SUR** rapport de son Président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**ARTICLE 1 :** ADOPTE le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 10 04 2025 annexé à la présente délibération.

**ARTICLE 2 :** La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse, et dans l'espace dédié à la publicité des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 02 juin 2025

Le Président,  
Julien PAOLINI





## **Cunturesu di u Cunsigliu d'Amministrazione di u 10 d'aprile di u 2025** **Procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, à 14h30, s'est tenue la réunion du Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse (AUE) à Aiacciu, sous la présidence de Monsieur Julien PAOLINI, Président de l'AUE.

### **Les membres présents :**

**Monsieur Julien PAOLINI**, Président de l'AUE,  
**Monsieur Jean ALFONSI**, représentant de l'Office de l'Environnement de la Corse,  
**Madame Véronique ARRIGHI**, Conseillère Territoriale,  
**Monsieur Jean-Jacques CICCOLINI**, représentant de l'association des Maires de Corse-du-Sud,  
**Monsieur Joseph GALLETTI**, représentant de l'association des Maires de Haute-Corse,  
**Monsieur Jean-Charles GIABICONI**, Conseiller Territorial,  
**Monsieur Don-Joseph LUCCIONI**, représentant de l'Office des Transports de Corse,  
**Madame Nadine NIVAGGIONI**, Conseillère Territoriale,  
**Madame Barbara SUSINI**, représentante du personnel de l'AUE,  
**Monsieur Hervé VALDRIGHI**, Conseiller Territorial.

### **Avaient donné pouvoir :**

**Madame Marie-Antoinette MAUPERTUIS**, Présidente de l'Assemblée de Corse, à Monsieur Julien PAOLINI,  
**Monsieur Petru Antone FILIPPI**, représentant de l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse, à Monsieur Don-Joseph LUCCIONI,  
**Monsieur Ghjuvan' Santu Le MAO**, Conseiller Territorial, à Madame Véronique ARRIGHI,  
**Monsieur Jean-Jacques LUCCHINI**, Conseiller Territorial, à Monsieur Hervé VALDRIGHI,  
**Madame Paola MOSCA**, Conseillère Territoriale, à Madame Nadine NIVAGGIONI,

### **Étaient absents ou excusés :**

**Monsieur Jean-Christophe ANGELINI**, Conseiller Territorial,  
**Madame Angèle BASTIANI**, Présidente et représentante de l'Agence du Tourisme de la Corse,

**Monsieur Paul-Félix BENEDETTI**, Conseiller Territorial,  
**Madame Josepha GIACOMETTI-PIREDDA**, Conseillère Territoriale,  
**Monsieur Jean-Charles MARTINELLI**, représentant de la Chambre Régionale de Métiers,  
**Monsieur Georges MELA**, Conseiller Territorial,  
**Madame Marie-Anne PIERI**, Conseillère Territoriale,  
**Monsieur Stefanu VENTURINI**, représentant de la Chambre Régionale de Commerce et d'industrie,  
**Monsieur Charles VOGLIMACCI**, Conseiller Territorial,  
**Le représentant de l'Agence de Développement Économique de la Corse** (non désigné),  
**Le représentant de l'Office Foncier de Corse** (non désigné),  
**Le représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture**, (non désigné).

**Participants avec voix consultative, absents, excusés et non représentés :**

**Monsieur Gilles SIMEONI**, Président du Conseil Exécutif de Corse,  
**Monsieur Jérôme FILIPPINI**, Préfet de Corse,

**Assistaient également à la réunion :**

**Madame Martine STAEBLER**, payeur de Corse.

**Pour la Collectivité de Corse :**

**Monsieur Andria GRASSI** pour la Direction des opérateurs et de l'évaluation des politiques publiques,

**Pour l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse**

**Monsieur Alexis MILANO**, Directeur Général et Directeur Délégué à l'Energie,  
**Madame Valérie SALVINI**, assistante de direction,  
**Monsieur Stefanu CARDI**, conseiller du directeur,  
**Madame Marie-Dominique PAOLI**, conseillère du Président,  
**Madame Hélène TRICOU**, Directrice déléguée adjointe aux finances, RH et moyens généraux,  
**Madame Valérie PERONI**, Cheffe du pôle finances,  
**Madame Maryline ROCCA**, Comptable, département fonctionnement,  
**Monsieur Cyrille GAURIT**, Comptable, département fonctionnement,  
**Madame Antonia ORSONI-BUFANO**, Cheffe du Département Développement commercial Energie.

\*\*\*\*\*

**Ordre du jour**

**Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 4 avril 2025**

**BUDGET – FINANCES**

1. Approbation du Compte Financier Unique 2024 de l'AUE
2. Approbation du Budget Primitif relatif à l'exercice 2025
3. Acte constitutif d'une régie d'avance et de recette

**ENERGIE**

4. Convention de coordination et de coopération régionale entre la Collectivité de Corse, l'AUE, l'État et l'ANAH et ses déclinaisons opérationnelles via les Pactes Territoriaux quadripartites CdC, AUE, ANAH, EPCI

5. Candidature pour le projet européen POSSIBLE dans le cadre de l'AO NEXT MED
6. Autorisation des révisions apportées à la convention opérationnelle tripartite entre la DREAL, l'AUE et l'accompagnateur Renov' pour la mise en œuvre du parcours unifié d'accompagnement des ménages en RGP

#### **URBANISME**

7. Autorisation de signature de la convention partenariale du projet européen CRESO
8. Stratégie de développement des activités commerciales dans le domaine de l'urbanisme

#### **QUESTIONS DIVERSES**

\*\*\*\*\*

La séance a été ouverte à 14h40 par M. le Président, après confirmation de la présence du quorum. Il a remercié les membres du Conseil d'administration pour leur présence et leur engagement.

#### **Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 avril 2025**

Le procès-verbal de la réunion précédente a été soumis à l'approbation des membres. Aucune remarque n'ayant été formulée, il a été adopté à l'unanimité.

#### **Rapport n°1.Approbation du Compte Financier Unique 2024 de l'AUE**

Monsieur Milano a introduit ce premier rapport relatif à l'approbation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'exercice 2024 de l'Agence. Il a notamment présenté l'amendement n°1, apportant des ajustements aux crédits d'investissement initialement prévus.

La partie analytique du CFU a ensuite été détaillée par Madame Peroni, qui a précisé les différentes lignes budgétaires relatives aux activités de fonctionnement de l'Agence. Monsieur Milano est intervenu à nouveau pour expliciter certains points relatifs à la comptabilité analytique, en insistant sur la rigueur de la gestion financière.

Madame Rocca a présenté de son côté la partie commerciale, mettant en lumière les résultats obtenus, les orientations prises en 2024 et les perspectives envisagées pour l'exercice suivant.

Monsieur le Président a ensuite apporté des précisions complémentaires, notamment sur les arbitrages budgétaires opérés au cours de l'année. À l'issue des échanges, il a soumis l'amendement n°1 ainsi que le rapport dans son ensemble au vote des administrateurs.

Le rapport et l'amendement n°1 ont été adoptés à l'unanimité.

#### **Rapport n°2 Approbation du Budget Primitif relatif à l'exercice 2025**

Monsieur Milano a introduit ce rapport. Monsieur Giabiconi a posé la question suivante : « L'activité commerciale génère-t-elle un bénéfice ? » En réponse, Monsieur Milano a précisé qu'il n'y a pas de bénéfice net sur les activités « énergie » qui constituent à ce jour la quasi-totalité de l'activité commerciale de l'AUE. Sur les activités commerciales réalisées dans le champ de l'urbanisme, les marges sont limitées à 5%.

Le Président a pris la parole pour évoquer les équivalents temps plein (ETP). Il a souligné que, à la suite d'une baisse significative de la dotation, l'effectif était passé de 49 à 42. Il a également attiré l'attention sur les fortes contraintes qui pèsent sur la structure, comme détaillé en page 14 du rapport.

Monsieur Milano a proposé de présenter l'historique de la GVT lors d'un prochain Conseil d'Administration, en précisant que les promotions ne dépassent pas 10% de l'effectif global, et maximum 1,2 à 1,9 % d'évolution en masse salariale.

Madame Susini a exprimé son inquiétude en soulignant qu'il ne faut pas minimiser l'impact des 7 postes non renouvelés. Elle a insisté sur le fait que, bien que les salariés soient très impliqués, la charge de travail supplémentaire engendrée par ces absences de renouvellement de postes se fait sentir et pèse sur leur bien-être.

Le Président a apporté son soutien à Madame Susini, précisant que les activités de l'Agence se multiplient, ce qui accentue encore davantage la pression sur les équipes.

Madame Peroni a présenté la partie analytique du rapport ainsi que l'amendement n°2. La présentation de la partie commerciale a été assurée par Monsieur Gaurit.

Le budget primitif pour l'exercice 2025 a été détaillé, reposant sur les orientations stratégiques suivantes : développement de services d'assistance à maîtrise d'ouvrage, consolidation des projets d'énergie renouvelable, et soutien aux collectivités territoriales pour la production documentaire en urbanisme.

Le rapport et l'amendement n°2 ont été mis aux voix par le Président et ont été adoptés à l'unanimité.

#### **Rapport n°3. Acte constitutif d'une régie d'avance et de recette**

Le rapport a été présenté par M. Gaurit qui a brièvement expliqué les détails de la régie d'avance et de recette, avec une attention particulière portée à la prise en charge des frais de déplacement des salariés.

Ce rapport visait à formaliser la mise en place d'une régie d'avance et de recette pour faciliter les opérations courantes nécessitant des moyens financiers de petite échelle, notamment dans le cadre des missions de terrain.

Le rapport a été mis aux voix par le président et a été adopté à l'unanimité.

#### **Rapport n°4. Convention de coordination et de coopération régionale entre la Collectivité de Corse, l'AUE, l'État et l'ANAH et ses déclinaisons opérationnelles via les Pactes Territoriaux quadripartites CdC, AUE, ANAH, EPCI**

Madame Orsoni-Bufano a présenté la convention de coordination et de coopération entre la Collectivité de Corse, l'AUE, l'État et l'ANAH. Ce partenariat vise à renforcer la cohérence de l'action publique en matière de rénovation énergétique en Corse, en mettant en œuvre conjointement des projets structurants dans le cadre des Pactes Territoriaux quadripartites. Elle a précisé les retombées concrètes attendues pour les communes, notamment en matière d'accompagnement, et a souligné l'importance de la simplification des dispositifs pour améliorer l'accessibilité des aides.

Monsieur Ciccolini a sollicité des précisions sur l'organisation des permanences locales. Monsieur Giabiconi a quant à lui demandé un rendez-vous spécifique pour la commune de Biguglia.

Monsieur Milano a proposé, en vue d'un prochain Conseil d'Administration, l'élaboration d'un rapport ou d'une note précisant le positionnement de l'AUE dans l'organisation de ces permanences, notamment dans le cadre des missions « France services ».

Le rapport a été soumis au vote par le président et adopté à l'unanimité.

#### **Rapport n°5.Candidature pour le projet européen POSSIBLE dans le cadre de l'AO NEXT MED**

Madame Orsoni-Bufano a présenté la candidature de l'AUE au projet européen POSSIBLE, dans le cadre du programme Interreg NEXT MED. Ce projet vise à promouvoir les communautés énergétiques locales en Méditerranée à travers la création d'un guichet unique, d'un observatoire transfrontalier, et des actions de formation et de sensibilisation. L'AUE interviendra notamment sur l'animation territoriale, l'observation des énergies renouvelables, et l'accompagnement des acteurs locaux.

Le rapport a été soumis au vote par le président et adopté à l'unanimité.

#### **Rapport n°6.Autorisation des révisions apportées à la convention opérationnelle tripartite entre la DREAL, l'AUE et l'accompagnateur Renov' pour la mise en œuvre du parcours unifié d'accompagnement des ménages en RGP**

Madame Orsoni-Bufano a présenté les modifications apportées à la convention tripartite entre la DREAL, l'AUE et l'accompagnateur Renov', visant à ajuster le parcours unifié d'accompagnement des ménages en RGP. Ces révisions ont pour objectif d'aligner les modalités d'accompagnement avec les évolutions du cadre territorial de compensation 2025-2028, tout en améliorant l'efficacité et l'accessibilité des dispositifs de rénovation énergétique.

Le rapport a été soumis au vote par le président et adopté à l'unanimité.

#### **Rapport n°7.Autorisation de signature de la convention partenariale du projet européen CRESO**

Madame Susini a présenté ce rapport relatif à la signature de la convention de partenariat dans le cadre du projet européen CRESO (« Risque Côtier et Évaluation Socio-économique face au changement climatique »), financé par le programme Interreg VI A Italie-France Maritime 2021-2027. Ce projet, coordonné par l'Université de Gênes, réunit plusieurs partenaires institutionnels dont l'AUE, autour d'une coopération transfrontalière sur les enjeux de résilience littorale face aux effets du changement climatique.

Messieurs Giabiconi et Alfonsi ont exprimé leur soutien à la démarche, en partageant leur expérience sur des thématiques connexes.

Conformément aux règles déontologiques, Madame Susini s'est déportée du vote.

Le rapport a été soumis au vote par le président et a été adopté à l'unanimité.

#### **Rapport n°8.Stratégie de développement des activités commerciales dans le domaine de l'urbanisme**

Madame Susini a présenté la stratégie de développement des activités commerciales de l'AUE dans le domaine de l'urbanisme. Celle-ci vise à structurer une offre de services marchands (assistance à maîtrise d'ouvrage, production d'études spécialisées) pour répondre à la demande croissante des collectivités, notamment les plus petites, tout en respectant les engagements du Contrat d'Objectifs et de Performance signé avec la Collectivité de Corse.

L'organisation prévoit une territorialisation des missions, la désignation de référents et un suivi annuel de la mise en œuvre.

Conformément aux règles déontologiques, Madame Susini s'est déportée du vote.

Le rapport a été soumis au vote par le président et adopté à l'unanimité.

La séance s'est terminée à 17h. Le Président a exprimé ses sincères remerciements à tous les administrateurs pour leur présence et leur contribution active.

**Le Président de l'AUE**

**Julien PAOLINI**



**Le Directeur Général de l'AUE**

**Alexis MILANO**

